

OUVRIER DES COLLECTIVITÉS DES TRAVAUX DE MAINTENANCE DU BÂTIMENT

FORMATION CERTIFIANTE



ROME : I1203



Vos interlocuteurs

Accueil : 05 53 62 23 24

Formateur :

Tomasz KAMINSKI
tomasz.kaminski@clairvivre.fr

Le métier

L'ouvrier des collectivités des travaux de maintenance du bâtiment travaille encadré d'un professionnel compétent ou intégré au sein d'une équipe, à partir de consignes orales simples. Son champ d'activité est la maintenance intérieure des bâtiments (cloisons, plafond et aussi assemblage d'éléments de mobiliers) Il peut être amené à entretenir les espaces verts, compétence qui pourra permettre d'élargir le champ d'insertion.

Il peut comporter parfois des horaires hebdomadaires variables et aussi impliquer de travailler les jours fériés, mais en principe ceux-ci sont le plus souvent réguliers et correspondent à ceux pratiqués par l'ensemble du personnel de l'entreprise d'accueil.

La diversité des tâches composant cet emploi implique des conditions et positions de travail variées ce qui nécessite des capacités d'adaptation et de résistance physique. Le niveau d'autonomie demandé, les horaires, les charges de travail sont aussi diverses que les métiers proposés.

Le secteur d'activité

L'ouvrier des collectivités des travaux de maintenance du bâtiment s'exerce

- essentiellement comme salarié auprès de collectivités territoriales, mairies ou syndic de copropriété, centres de vacances, campings
- majoritairement à l'intérieur de bâtiments, occupés ou vides selon le type d'intervention
- suivant des horaires modulables et variables dans le respect de la réglementation (contraintes liées par exemple à des chantiers de dépannage urgent)
- dans des conditions propres au travail sur chantier (poussière, bruit)



Durée

1419 heures soit 11 mois
dont stages en entreprise(s) : 12 semaines
Parcours de formation modulable et individualisé



Certification visée

Attestation de formation de niveau 2 délivrée par le Centre

Public accueilli

Les personnes reconnues travailleur handicapé bénéficiant d'une orientation professionnelle émise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Aptitudes requises

- station debout permanente avec bonne aptitude à la marche et capacité à monter et descendre les escaliers
- travail à genoux, accroupi ou en flexion du tronc possible
- port de charges jusqu'à 20 kg
- force et habileté de la main dominante
- bonne acuité visuelle avec ou sans correction
- travail en ambiances bruyantes et poussiéreuses
- bonne audition avec ou sans appareillage
- travail en autonomie et en équipe
- utilisation de machines dangereuses
- port des équipements de protection individuelle (masque, chaussures, ...)

Pour des situations occasionnelles de travail ou des emplois spécifiques

- conduite de véhicules légers
- sens chromatique normal
- horaires décalés et de week-end

OUVRIER DES COLLECTIVITÉS DES TRAVAUX DE MAINTENANCE DU BÂTIMENT

FORMATION CERTIFIANTE



ROME : I1203

Le programme

Travaux d'aménagement et d'entretien courant de l'enveloppe intérieure d'un bâtiment

- déconstruire suivant un protocole défini et réaliser le tri des différents composants de l'ouvrage
- monter de cloisons en plaques de plâtre
- réaliser le jointoiment entre les plaques et les différents éléments de construction

Travaux d'aménagement et d'entretien courant sur une installation monophasée

- connaître les risques liés à l'intervention sur une installation électrique
- intervenir sur une installation existante ou extension d'une partie de circuit

Travaux d'aménagement et d'entretien courant d'élément de menuiserie

- utiliser du matériel électroportatif dédié à la menuiserie
- mettre en place une menuiserie bois
- monter un meuble en kit
- installer des étagères

Travaux d'aménagement et d'entretien courant sur une installation de plomberie sanitaire

- connaître les différentes parties d'une installation sanitaire
- installer des éléments sanitaires et les raccorder sur un réseau existant

Travaux d'aménagement et d'entretien courant sur des revêtements

- poser ou réparer un revêtement de sol souple ou mural de finition
- utiliser le matériel de pose adapté
- mettre en peinture ou reprise de peinture sur un mur ou un revêtement mural de finition

Travaux d'aménagement et d'entretien courant des espaces verts

- connaître et utiliser du matériel manuel, thermique ou rechargeable en sécurité
- entretenir des surface engazonnées, massif floraux et arbustifs, taille de haies
- reprendre du gazon, planter des arbres et arbustes et massifs floraux

Module complémentaire : Aménagement et entretien d'espaces verts (voir fiche TPEAAB)

Évaluation

L'évaluation finale se fait sur site par un jury de professionnels.

Poursuites de formation possibles

Bac pro maintenance des équipements industriels.

Bac pro Aménagement et finition du bâtiment.

Titre professionnel Technicien de chantier aménagement finition.

Les emplois visés

- ouvrier d'exécution du bâtiment

L'accompagnement individualisé

La personne accueillie est considérée dans sa globalité et accompagnée par l'ensemble des membres du personnel selon leur domaine professionnel, en équipe interdisciplinaire.

Pôle Action Santé et Sociale

Un accompagnement médico-psycho-social tout au long du parcours.

Pôle insertion

Un accompagnement vers et dans l'emploi.



La journée de préaccueil

Avant de débiter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, **l'inscription est obligatoire.**